



AEC

Premiers intervenants en situation d'urgence JCC.10

Il s'agit d'une attestation d'études collégiales de 240 heures.

Il s'agit d'un programme de spécialisation rencontrant les objectifs suivants :

Acquérir des connaissances et développer des compétences afin que les candidats soient en mesure de réagir efficacement et de façon sécuritaire tout en répondant aux normes de sécurité civile ;

Assurer la protection des personnes et des biens à l'aide du matériel standard et spécialisé requis dans l'attente des premiers répondants ;

Prodiguer des premiers soins selon les protocoles reconnus.

Le programme sera dispensé de soir et de fin de semaine

But du programme

Intervenir de façon efficace et sécuritaire en cas de sinistres.

Énoncé des compétences

Appliquer la réglementation existante au regard de la fonction de travail et des différents milieux ;

Assurer la protection des personnes et la sécurité des bâtiments ;

Utiliser le matériel standard et spécialisé requis pour différentes situations ;

Analyser les rôles et les fonctions des divers intervenants ;

Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins médicaux urgents.

Conditions particulières d'admission au programme

Être âgé de 18 ans et plus

Clientèle visée

Clientèle adulte, déjà en emploi, œuvrant en centre commercial, en industrie, en milieu hospitalier etc.

Profil recherché chez les candidats

Sens de l'initiative et de l'observation

Bonne maîtrise de son stress

Bonne condition physique

Esprit d'analyse

Être à l'écoute des autres et réceptif aux informations fournies par l'environnement

Liste des cinq (5) cours :

Titre du cours	Heures
Lois, normes et procédures	60
Sécurité sur les chantiers, les bâtiments et les personnes	45
Soins médicaux d'urgence et protection individuelle	45
Rôle, fonctions et responsabilités	45
Matériel et équipement	45

Stratégie d'enseignement

Présentation magistrale, exercices pratiques et mises en situation. Lors de certaines activités d'apprentissage, différents équipements seront utilisés tels que appareils respiratoires, extincteurs etc.

Évaluation

Deux examens théoriques et un examen pratique

Admission

Coûts

- Demande d'admission 35 \$ (non remboursables)
- Frais d'inscription 75 \$ / session (non remboursables)
- Droits de scolarité 6,69 \$ / heure

Documents à transmettre

- Chèque de 35 \$ à l'ordre du Campus Notre-Dame-de-Foy
- Demande d'admission (formulaire du Campus)
- Certificat de naissance (avec nom des parents)
- Relevés de notes récents (secondaire et, s'il y a lieu, collégial et universitaire)
- Curriculum vitae à jour

* Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Quelques spécifications

- Nombre de cours : 5
- Nombre d'heures : 240 h
- Théorie : 135 h
- Pratique : 105 h
- Travail personnel : 75 h
- Programme dispensé de soir ou de fin de semaine (possibilité de cours en ligne)

Renseignements

Ginette Casse, chargée de projets
Téléphone : 418 872-8242, poste 169
ou 1 800 463-8041
Télécopieur : 418 872-8673
Courriel : casseg@cndf.qc.ca